

Avis M1 Droit des affaires parcours Juriste d'Entreprise

Par **Toulouse**, le **12/07/2016** à **19:01**

Bonjour,

Étudiante en L3 Droit Privé à Toulouse I , j'ai postulé pour le M1 JURISTE D'ENTREPRISE auquel j'ai été acceptée après avoir été sur liste d'attente. C'est un master donc sélectif contrairement aux autres, qui impose 5 matières en plus ainsi qu'un stage obligatoire de 4 mois en fin d'année.

Mon projet est de devenir juriste d'entreprise spécialisé en Propriété Intellectuelle (avec l'idée de devenir avocate toujours dans un coins...).

J'hésite aujourd'hui entre :

- Le M1 juriste d'entreprise qui semble réputé, très professionnalisant (je n'ai jamais fait de stage) face à une formation très théorique qu'on a en droit et qui me permettra d'intégrer automatiquement le M2 juriste d'entreprise en alternance.
- ou alors le M1 Droit des affaires parcours type (7 matières sans stage obligatoire et non sélectif) pour ensuite tenter un M2 PI ou M2 juriste d'entreprise en alternance (mais très peu accessible si on ne fait pas le M1 juriste d'entreprise).

Cela fait un moment que je cherche vraiment à mettre en pratique tout ce qu'on apprend à la fac, donc le stage obligatoire + l'alternance sont vraiment les points forts qui me font pencher pour le M1 juriste d'entreprise, mais à côté de ça j'ai peur de changer d'avis sur la voie à suivre (CAPA?) ou tout simplement ne pas assumer la charge de travail qu'on m'a décrit comme très lourde. Et puis je me dis que je peux toujours tenter le DJCE après le M1. J'ai un niveau correct, j'ai redoublé le S2 de ma L1, puis j'ai toujours eu des mentions AB.

Tous les avis sont les bienvenus :) MERCI D'AVANCE